



2023-2027

PLAN D'ENGAGEMENT vers la *réussite*

Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Québec 



799, boulevard Forest,
Val-d'Or (Québec) J9P 2L4
www.cssob.gouv.qc.ca

Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Québec 



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons notre Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. Issu d'une démarche rigoureuse, reflétant notre mission, notre vision et nos valeurs, il vise à améliorer la réussite de chacun de nos élèves jeunes et adultes et à soutenir la mobilisation de tous les acteurs pour y contribuer. Notre plan vise notamment à s'assurer d'une cohérence afin d'arriver à de véritables changements et à une progression importante de la réussite de nos élèves.

L'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 a été menée par le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) tel que prévu par la Loi sur l'instruction publique (LIP). C'est par une analyse approfondie de notre situation actuelle que le comité a déterminé les priorités de notre Centre de services scolaire. Le défi de la démarche était d'établir des orientations porteuses pour l'organisation et des objectifs clairs qui permettront de guider nos actions pour les quatre prochaines années.

Trois grands enjeux ont été identifiés : la diplomation et la qualification, des milieux de vie et d'apprentissage innovants, accueillants et sécuritaires ainsi que des acteurs mobilisés pour soutenir la réussite des élèves. Ces enjeux se déclinent en quatre orientations et neuf objectifs : spécifiques, mesurables, atteignables, pertinents et limités dans le temps, pour améliorer la réussite scolaire. Ainsi, des cibles et des indicateurs nous permettront de réaliser les suivis annuellement. Il est important de préciser que les moyens pour atteindre nos objectifs seront définis dans les projets éducatifs de nos établissements ainsi que dans les plans d'action des services administratifs et pédagogiques.

La réussite éducative ne peut être atteinte qu'à travers un effort collectif. Je vous encourage tous, parents, enseignants et élèves, à contribuer activement à notre plan d'engagement vers la réussite. Ensemble, nous pouvons faire la différence et offrir un avenir prometteur à chacun de nos futurs citoyens!

La présidente

Marie-Eve Dufour



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Je suis fier de tout le travail accompli pour se doter d'un Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 clair, cohérent et porté par l'ensemble de l'organisation. Nous nous engageons dans un mouvement fondamental pour l'ensemble de notre territoire afin d'améliorer la réussite pour tous, le développement des pratiques éducatives et de gouvernance et la mobilisation de tous les partenaires envers la réussite éducative.

Au cours de la dernière année, le comité d'engagement pour la réussite des élèves, composé de membres du personnel enseignant, de soutien, professionnel et de personnel d'encadrement ainsi qu'un membre issu de la recherche en éducation s'est afféré à prendre la mesure des impacts et des résultats du PEVR précédent et faire le bilan. Ils ont identifié les lignes de force, repéré le potentiel de nos bonnes pratiques, pris acte des décisions à venir pour s'ajuster et défini les défis à rencontrer par notre organisation. Pendant la mise en œuvre du plan, ce comité demeurera actif et il s'assurera de l'analyse des résultats.

Les compétences, l'expertise, la mobilisation et l'engagement dont fait preuve l'ensemble du personnel des établissements et des services du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois nous placent sur la bonne voie pour offrir à tous nos élèves un environnement favorable à l'apprentissage et à la réussite éducative. En combinant et en mobilisant de façon pertinente nos ressources, nous mettrons en œuvre un processus qui sera à la hauteur de nos défis et de nos ambitions.

Nous serons en mesure d'agir avec compétence, de réagir, de nous démarquer par nos initiatives, de prendre des décisions et de produire le mouvement nécessaire pour soutenir nos élèves vers la diplomation ou la qualification. La qualité de notre collaboration professionnelle, la rigueur de nos espaces collectifs de partage professionnel et notre réseautage avec tous les partenaires de notre milieu seront des leviers essentiels pour l'atteinte de nos cibles.

Je souhaite que le PEVR 2023-2027 vous inspire et vous donne des repères pour assurer le bien-être et le développement des compétences de chacun des élèves jeunes et adultes. C'est ensemble, et avec la collaboration des partenaires de la réussite, que nous pourrons atteindre ces objectifs.

Je vous remercie très sincèrement de votre engagement dans notre univers captivant et pour ce grand mouvement vers la réussite de tous nos élèves.

Le directeur général

Jean-François Pressé

TABLE DES MATIÈRES

Glossaire	6	Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027	26
But du plan d'engagement vers la réussite 2023-2027	8	Mission, vision, valeurs	27
Principes de gouvernance	9	Enjeu 1 : La diplomation et la qualification	28
Encadrements légaux	12	Enjeu 2 : Des milieux de vie et d'apprentissage innovants, accueillants et sécuritaires	30
Démarche du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)	13	Enjeu 3 : Des acteurs mobilisés pour la réussite	32
Membres du comité d'engagement pour la réussite des élèves	13	Déclaration du niveau et de la qualité des services	33
Consultations menées lors de l'élaboration du plan d'engagement	13	Nos responsabilités.....	33
Contexte du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	14	Résolution des plaintes.....	33
Conditions démographiques.....	14	Nos services	34
Population autochtone.....	14	Signataires du plan d'engagement vers la réussite	36
Mode de vie et environnement	15	Références bibliographiques	37
Environnement socioéconomique	16	Extrait de procès verbal	38
Partenaires de la réussite	16		
Offre publique de services pédagogiques.....	17		
Données	18		
Statistiques	18		
Constats	24		
Forces	24		
Zones de vulnérabilité.....	25		

GLOSSAIRE

École

Le terme générique « école » inclut les écoles primaires et les services de garde scolaires, les écoles secondaires, les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes, aussi bien dans le réseau public que privé. Le terme « établissement d'enseignement » est parfois utilisé comme synonyme.

Éducation inclusive

L'éducation inclusive, telle que définie par l'UNESCO (2016), est « fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Elle est axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale ». Pour l'UNESCO, tous les apprenants comptent autant les uns que les autres, peu importe le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la langue, la religion, la nationalité, la situation économique ou le handicap.

Élèves et EHDAA

Le terme « élève » englobe les jeunes et les adultes qui fréquentent l'école, qu'il s'agisse d'écoles primaires, secondaires, de centres de formation professionnelle ou de centres d'éducation des adultes. Les élèves considérés comme handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) sont ceux pour lesquels un plan d'intervention est déclaré par les organismes scolaires.

Personnel scolaire

Le terme « personnel scolaire » désigne l'ensemble du personnel travaillant dans les écoles. Il inclut le personnel enseignant, qui travaille directement dans l'enseignement auprès des élèves; le personnel professionnel, qui assure des services pédagogiques complémentaires et administratifs; le personnel de soutien, qui contribue aux tâches administratives, techniques et manuelles; et, enfin, le personnel cadre, qui assure une fonction de gestion.

Plan d'engagement vers la réussite¹

Les plans d'engagement vers la réussite (PEVR) des centres de services scolaires (CSS) et des commissions scolaires (CS) sont prévus à la Loi sur l'instruction publique (LIP). Chaque organisation définit, dans son PEVR, les orientations, les objectifs et les cibles visant à soutenir la réussite éducative sur son territoire. Ce document, qui constitue le plan stratégique de l'organisation, doit être produit en concordance avec le plan stratégique du ministère de l'Éducation (Ministère). Les projets éducatifs des écoles doivent, pour leur part, s'inscrire en accord avec ces PEVR.

Réseau scolaire¹

Le terme « réseau scolaire » recouvre l'ensemble des trois réseaux d'enseignement qui composent le système d'éducation au Québec, à savoir les réseaux publics, privés et gouvernementaux.

¹ En concordance avec la LIP et dans l'esprit de la nouvelle gouvernance scolaire, plusieurs guides sont mis à la disposition du réseau pour la rédaction des PEVR. Suivant les nouvelles modalités de gouvernance, les PEVR sont produits dans un contexte de consultation avec plusieurs partenaires et approuvés par différentes instances, un processus qui doit être réalisé avec rigueur par les partenaires du réseau.

Réussite éducative²

La réussite éducative couvre les trois grands vecteurs de la mission de l'école québécoise : instruire, socialiser et qualifier. Elle englobe la réussite scolaire, mais va au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de tout le potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, cognitives, affectives, sociales et physiques, et ce, dès le plus jeune âge. Bien que cette mission soit celle de l'école, plusieurs autres éléments y contribuent, par exemple la culture et le sport. La réussite éducative vise également l'adoption de valeurs et d'attitudes ainsi que le développement de compétences qui formeront des citoyennes et citoyens responsables, prêts à jouer un rôle actif sur le marché du travail, dans leur communauté et dans la société.

Réussite scolaire

La réussite scolaire, lorsqu'il est question d'indicateurs de réussite (ex. : taux de réussite), s'intéresse aux résultats d'élèves à proprement parler et concerne donc strictement la diplomation et la qualification.

Numératie³

Définition : Capacité d'une personne à comprendre et à utiliser des concepts mathématiques, lui permettant de maîtriser suffisamment l'information quantitative et spatiale pour être fonctionnelle en société.

Note : La numératie se réfère à la capacité de résoudre des problèmes mathématiques et d'utiliser un raisonnement mathématique (Résoudre-raisonner).

Littératie³

Définition : Capacité d'une personne à lire et à comprendre un texte, lui permettant de maîtriser suffisamment l'information écrite pour être fonctionnelle en société.

Note : La littératie réfère à la capacité de lire et de comprendre des textes suivis, des textes schématiques et des textes à contenu quantitatif (Lire-écrire-communiquer oralement).

Gouvernance³

Définition : Manière d'orienter, de guider, de coordonner les activités d'un pays, d'une région, d'un groupe social ou d'une organisation privée ou publique.

Note : La substitution de « gouvernance » à des concepts tels que « gouvernement » ou « gestion » est révélatrice d'une évolution significative dans l'exercice du pouvoir. La gouvernance se distingue du concept traditionnel de « gouvernement », qui reste associé dans la langue française à une forme organisée, rationnelle et cohérente du pouvoir. La gouvernance, par ailleurs, renvoie à un processus de coordination qui permet à l'exercice des pouvoirs politiques, économiques et administratifs de s'effectuer à tous les niveaux de la structure du système national, régional et local par différents acteurs disposant à des degrés divers de pouvoirs de décision. Elle se traduit donc concrètement par une participation accrue de la société civile organisée à l'élaboration des décisions et à leur mise en œuvre.

² Définition inspirée de la Politique de la réussite éducative Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir.

³ Office québécois de la langue française



BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027

Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 permet, de façon transparente, de faire connaître à toute la population les engagements du Centre de services scolaire dans le but d'assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, et ce, pour une période donnée. Il est élaboré en réponse aux besoins du milieu et mis en place grâce à la collaboration de tous les acteurs concernés par l'éducation sur un territoire. Il s'inscrit dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun. (guide p.8)⁴

.....
⁴ Le plan d'engagement vers la réussite - Guide

PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Les quatre principes de gouvernance suivants doivent guider les réflexions et les décisions :
(guide p. 7)⁵

Analyse différenciée selon les sexes

L'égalité entre les femmes et les hommes est fondamentale dans le développement d'une société de droits et assure l'équité sociale. Pour soutenir l'application de ce principe dans la réalité des divers milieux, il est proposé de s'appuyer sur l'analyse différenciée selon les sexes. Celle-ci permet, de façon préventive, de discerner les effets distincts sur les femmes et les hommes que pourront avoir les décisions prises, notamment dans le cadre du plan d'engagement vers la réussite, sur la base des réalités et des besoins différenciés selon les sexes.

Gestion collaborative

La gestion collaborative met à l'avant-plan le travail d'équipe pour atteindre un objectif commun. La collaboration entre les personnes crée une synergie et favorise leur engagement ainsi que leur adhésion autour d'une même vision en renforçant la responsabilité collective. La gestion axée sur les résultats est une approche collaborative puisqu'elle nécessite la collaboration de toutes les personnes engagées. Elle permet de cerner le contexte, de définir les enjeux à prendre en considération, les orientations à suivre de même que les objectifs et les résultats à atteindre, et de rendre compte à la population des résultats obtenus.

Subsidiarité

La subsidiarité est un principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves. (LIP art. 207.1).

La subsidiarité permet ainsi de mieux prendre en considération les réalités locales et régionales, de définir les besoins qui leur sont propres afin de bien les intégrer dans les choix et les décisions.

Développement durable

Le développement durable est l'élément intégrateur des valeurs et des principes qui inspirent la vision ministérielle, tant du point de vue du développement du système éducatif que de celui de la pratique d'activités physiques, sportives, de loisir et de plein air. L'éducation est au cœur des enjeux du développement durable, car elle constitue la principale source d'équité sociale et économique, en plus d'être un levier essentiel au déploiement d'une conscience environnementale collective et citoyenne.

⁵ Le plan d'engagement vers la réussite - Guide

La gestion axée sur les résultats comprend les trois étapes suivantes : la planification, la mise en œuvre et la reddition de comptes.⁶

ÉTAPE 1 PLANIFICATION

Apprendre et s'adapter

- Bilan de l'exercice précédent
- Attentes et besoins de la population, des élèves, des parents, du personnel, des partenaires, etc.
- Contexte et culture du milieu
- Forces et enjeux

S'engager

- Orientations, objectifs, indicateurs et cibles inscrits dans les outils stratégiques suivants:
 - Plan stratégique du MEQ
 - Déclaration des services aux citoyens du MEQ
 - Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire
 - Projet éducatif de l'établissement

Élève

ÉTAPE 3 REDDITION DE COMPTES

Rendre des comptes

- Rapport annuel de gestion du MEQ
- Rapport annuel du centre de services scolaire
- Rapport annuel du conseil d'établissement

ÉTAPE 2 MISE EN ŒUVRE

Réaliser

- Moyens (plan d'action, plan d'intervention, politique, stratégie, programme, etc.)
 - Outils de suivi (ex : tableau de bord)
 - Évaluation et révision des moyens

⁶ Ministère de l'Éducation – Plan d'engagement vers la réussite

Le schéma suivant montre l'interrelation entre les trois paliers de gouvernance.



ENCADREMENTS LÉGAUX

LIP à jour 2023-04-01

Le plan d'engagement vers la réussite doit respecter les dispositions législatives de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ-I-13.3).

209.1. Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque centre de services scolaire approuve, sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves, un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article **459.2**. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article **459.3**.

Le plan d'engagement vers la réussite que le centre de services scolaire peut actualiser au besoin sur recommandation du comité d'engagement pour la réussite des élèves doit comporter :

- 1° le contexte dans lequel il évolue, notamment les besoins de ses établissements, les principaux enjeux auxquels il est confronté ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert;
- 2° les orientations et les objectifs retenus;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
- 4° les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
- 5° une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
- 6° tout autre élément déterminé par le ministre.



Le centre de services scolaire transmet au ministre son plan d'engagement vers la réussite et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le centre de services scolaire et le ministre en conviennent. Le plan d'engagement vers la réussite prend effet le jour de sa publication. Le centre de services scolaire doit, lors de la séance qui suit la prise d'effet de son plan d'engagement vers la réussite, présenter à la population le contenu de ce plan. Un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de cette séance doit être donné à la population au moins 10 jours avant sa tenue.

459.2. Le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des centres de services scolaires ou en fonction de la situation de l'un ou de certains d'entre eux, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

459.3. Le ministre peut prescrire à tout centre de services scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite d'un centre de services scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article **209.1** ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article **459.2**.

DÉMARCHE DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

Un comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ), sous la responsabilité de la direction générale, a été institué. À la lumière de l'analyse du bilan du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR), des résultats des élèves, des pratiques éducatives issues de la recherche et d'avis portant sur toute question relative à la réussite des élèves, le comité a contribué à la planification et à la rédaction des enjeux, des orientations, des objectifs et des cibles du PEVR 2023-2027 et l'a proposé au centre de services scolaire. Cette démarche a aussi été effectuée en se référant à la Politique de la réussite éducative ainsi qu'au Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT

En vertu de l'article 193.8 de la LIP, le comité d'engagement pour la réussite des élèves, dans l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite, a consulté les groupes suivants :

- Conseil d'administration;
- Comité consultatif de gestion;
- Comité de parents;
- Conseils d'établissement;
- Membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien;
- Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage;
- Comité d'élèves.

MEMBRES DU COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

- M. Éric Lunam, directeur, Formation générale des adultes
- M. Jean-François Pressé, directeur général
- M. Martin Veillette, directeur d'école au secondaire
- M. Patrick Bouchard, enseignant au secondaire
- M. Patrick Lortie, directeur, Centre de formation professionnelle Val-d'Or
- Mme Annik Imbeault, directrice, Service des ressources éducatives
- Mme Chantal Lachance, technicienne en documentation, Service des ressources éducatives
- Mme Charlette Ménard, professeure à l'unité d'enseignement et de recherche en science de l'éducation, UQAT
- Mme Geneviève Larche, coordonnatrice, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport
- Mme Guylaine Bergeron, enseignante en formation professionnelle
- Mme Guylaine Sabourin, directrice d'école au primaire
- Mme Laurie Chrétien, directrice adjointe, Service des ressources éducatives
- Mme Marie-Dominic Villeneuve, directrice adjointe au secondaire
- Mme Marie-Ève Laprise, enseignante orthopédagogue au primaire
- Mme Marny Bell, directrice conseil
- Mme Sonia Gareau, conseillère pédagogique, Service des ressources éducatives
- Mme Véronique Morasse, enseignante en formation générale des adultes

CONTEXTE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS

Conditions démographiques

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, dont les bureaux administratifs sont situés à Val-d'Or, offre des services éducatifs à une clientèle jeune et adulte sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or (MRCVO) et de l'ancienne ville de Cadillac devenue aujourd'hui un quartier de la Ville de Rouyn-Noranda.

La MRCVO est formée de six municipalités, soit Belcourt, Malartic, Rivière-Héva, Paroisse de Senneterre, Senneterre et Val-d'Or. Sur ce territoire, on retrouve également deux communautés de la nation anishinabe, soit celles de Lac-Simon et de Kitcisakik. La majorité de la population de la MRCVO (environ 2 personnes sur 3) habite en milieu urbain soit Malartic, Senneterre et Val-d'Or, excluant les quartiers Dubuisson, Vassan, Sullivan et Val-Senneville considérés comme de petits milieux urbains, tandis que le tiers réside en milieu rural. En regroupant les municipalités, les communautés autochtones de Lac-Simon et de Kitcisakik ainsi que quatre territoires non organisés, la MRCVO avec les 43 765 habitants qui la composent fait d'elle la plus peuplée de la région et la plus vaste entité municipale avec une superficie de 27 356 km².

Les projections démographiques prévoient une relative stabilité de la population (+0,4 %) d'ici 2031. Dans la région comme au Québec, la Vallée-de-l'Or se distingue par sa relative « jeunesse ». Cela se reflète sur son âge moyen (42,1 ans), le plus faible de la région et légèrement inférieur à l'ensemble du Québec (42,9 ans). Cette caractéristique s'explique en partie par l'explosion démographique vécue chez les populations autochtones, et par le vieillissement de la population qui devrait se poursuivre à moyen terme dans la MRC.

La MRCVO est de plus en plus façonnée par la diversité culturelle puisqu'elle accueille de nouveaux arrivants d'origines variées, qui représentent 5,9 % de la population, selon le dernier recensement de la population de 2021. On compterait dans la MRCVO environ 1 290 personnes immigrantes de première génération et 1 240 personnes de deuxième génération. Les cinq principaux pays d'origine des personnes habitant la MRCVO étant issus de l'immigration sont, par ordre d'importance, la Côte d'Ivoire, la France, le Cameroun, le Sénégal, la Tunisie et la Guinée. D'après les données du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration⁷, environ 43 % des personnes immigrantes nouvellement établies en Abitibi-Témiscamingue dans les 10 dernières années ont choisi la Vallée-de-l'Or, ce qui en fait la première MRC d'accueil.

Population autochtone

La présence des Premières Nations sur le territoire de la Vallée-de-l'Or remonte à plusieurs millénaires. Aujourd'hui, la grande majorité (80 %) des Anishinabes de la MRC habite les communautés de Lac-Simon ou de Kitcisakik, alors qu'une part réside dans certaines villes de la MRC, particulièrement à Val-d'Or et Senneterre. Cette population connaît une croissance soutenue (hausse de 26 % en 10 ans, soit de 2009 à 2019) et s'avère globalement plus jeune.

⁷ Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019 – Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration



Selon le recensement de Statistique Canada effectué en 2021, les enfants autochtones âgés de 14 ans ou moins représentaient 29,7 % de la population autochtone totale, alors que les enfants non autochtones du même groupe d'âge composaient 16,9 % de la population non autochtone. L'âge moyen de cette population était de 31,1 ans, comparativement à 42,4 ans pour la population non autochtone. De plus, on dénombrait 3 700 membres des Premières Nations sur le territoire de la Vallée-de-l'Or, ce qui représentait 8,7 % de la population. Parmi ceux-ci, 1 670 habitaient Val-d'Or de façon permanente, soit 5,2 % de la population.

Sur le plan de la scolarisation, les Anishinabes vivant en communauté ou en milieu urbain à Lac-Simon font face à des défis au regard de la qualification et de la persévérance scolaire.

Nous observons une mobilité des membres des Premiers Peuples, dont certains sont de passage pour des périodes allant de quelques jours à quelques années, entre autres pour de la formation, des services de santé, des loisirs, un emploi, se rapprocher de certains services, etc. Certains d'entre eux font le choix de scolariser leurs enfants dans les écoles de notre Centre de services. Les Cris du Nord-du-Québec sont majoritairement anglophones et fréquentent la Commission scolaire Western Québec.

Mode de vie et environnement

Selon les données de recensement de la population de 2021, environ 20,8 % de la population n'avait obtenu aucun diplôme comparativement à 11,8 % au Québec.

Parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans, 16,3 % étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 29,5 % au Québec et à 32,9 % au Canada.

Parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans, 39,4 % fréquentaient un établissement d'enseignement postsecondaire, comparativement à 59,4 % au Québec et à 50,2 % dans l'ensemble du Canada.

Une multitude d'études ont démontré l'existence d'inégalités entre les personnes en raison de différences basées sur l'éducation, le revenu ou l'environnement social. À cet égard, plusieurs groupes de la population apparaissent vulnérables dans la MRC. Le Portrait de santé de la population de la MRC de La Vallée-de-l'Or, mis à jour en 2021, souligne certains écarts par rapport au reste du Québec dont :

- la défavorisation sociale;
- le développement global des enfants et des jeunes;
- l'augmentation des jeunes rencontrant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;
- les taux de signalements reçus, retenus et de prises en charge en vertu de la LPJ où la négligence est le motif le plus souvent invoqué suivi par les abus physiques;
- les hospitalisations pour tentative de suicide et les décès par suicide;
- la sédentarité du tiers de la population;
- l'augmentation de la population en surpoids ou obèse;
- la faible consommation de fruits et de légumes chez les deux tiers de la population;
- le tabagisme qui touche 1 personne sur 4, de 15 ans et plus;
- la consommation élevée d'alcool présente chez environ 1 personne sur 4, de 12 ans et plus;
- la distribution la plus importante de seringues dans la région.

Environnement socioéconomique

Employeur

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois est parmi les plus gros employeurs de son territoire. Avec un budget de 66,5 millions de masse salariale en 2022, nous assurons plus de 1 700 emplois. Depuis quelques années, le CSSOB fait face à des difficultés de recrutement chez le personnel enseignant, le personnel professionnel pour les services aux élèves ayant des troubles d'apprentissage ou d'adaptation et chez le personnel de soutien : éducation spécialisée, services de garde et informatique.

Développement économique

L'économie de la MRC de La Vallée-de-l'Or repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles et sur des activités manufacturières plus spécialisées, de même qu'un secteur des services diversifiés. En plus d'être la plaque tournante du transport ferroviaire dans la région, la MRC dispose d'un aéroport régional, du Centre de transit minier nordique (CTMN) et de parcs industriels en expansion. Pour soutenir son essor économique, la MRC de La Vallée-de-l'Or mise sur les secteurs minier, forestier, agricole, touristique ainsi que sur le développement nordique.

Emploi et compétences

Le marché du travail est en croissance continue dans la Vallée-de-l'Or depuis 2010. Comme partout ailleurs, la rareté de la main-d'œuvre est l'une des principales préoccupations du milieu socioéconomique. Face à cet enjeu, l'offre de programmes d'études adaptés aux besoins de la population et du marché du travail, l'immigration et l'insertion en emploi des Premières Nations sont des pistes de solutions. La main-d'œuvre profite d'un taux de travailleurs inégalé à ce jour (78,8 %) et d'un revenu moyen d'emploi en croissance, établi à plus de 62 500 \$. Le revenu élevé de la main-d'œuvre masculine, présente dans les secteurs fortement rémunérés (ressources naturelles), explique en partie ce revenu élevé.

Emplois dans les établissements locaux

La structure économique du territoire repose sur 1 335 établissements générant 24 644 emplois.

- Industries minière, forestière et agricole, incluant la fabrication de produits à valeur ajoutée fournissent 13 % des emplois du territoire;
- Entreprises manufacturières (autres qu'agroalimentaires et forestières) et de la construction : 11 %;
- Secteur des services (enseignement, santé et administration publique) : 24 %;
- Entreprises de la vente au détail ou de gros, hébergement, restauration et industrie culturelle : 24 %.

Partenaires de la réussite

La MRC de la Vallée-de-l'Or, malgré sa caractéristique de région éloignée, se démarque par son dynamisme et la volonté de nombreux partenaires à s'engager pour la réussite éducative des jeunes et des adultes. On retrouve, notamment :

- Milieu municipal (partage et utilisation des locaux, projets de cour d'école, services à la population, etc.);
- Milieu de la santé (Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue);
- Milieu culturel (théâtres, salles de spectacle, bibliothèques, centres culturels, etc.);
- Milieu communautaire (Centres d'amitié autochtone, Maisons de la Famille, Maisons des Jeunes, etc.);
- Milieu éducatif (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Centres de la petite enfance, etc.);
- Milieu sportif (associations et fédérations sportives, Réseau du sport étudiant du Québec, Ligue de Hockey Préparatoire Scolaire, etc.);
- Milieu économique (entreprises locales, Chambres de commerce, Corporation économique, milieux de stages, Carrefour Jeunesse-Emploi, etc.).

Au regard des études supérieures, les campus de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue offrent sur notre territoire des programmes de formation qui viennent soutenir le développement d'une main-d'œuvre qualifiée. Le Pavillon des Premiers Peuples de l'UQAT est aussi un lieu privilégié d'échanges et de partage entre les étudiants autochtones et allochtones où les différences culturelles sont respectées et valorisées.

Offre publique de services pédagogiques

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois accueille plus de 6 900 élèves. Le préscolaire et le primaire se répartissent dans treize établissements, dont dix écoles ont un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10. La priorité est mise sur l'école de quartier. La clientèle du secondaire se répartit dans quatre écoles présentant aussi un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10.

La formation professionnelle est dispensée dans un seul établissement; quant à la formation générale des adultes, ses élèves sont répartis en trois points de service : le Centre Le Trait-d'Union à Malartic, le Centre L'Horizon à Val-d'Or et le Centre La Concorde à Senneterre.

Le Centre de services scolaire offre aussi des services de garde dans ses écoles primaires, un Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), un service aux entreprises de même qu'un service de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Plusieurs projets particuliers en éducation sont offerts à la population : école alternative, programme d'éducation intermédiaire (PEI), programme de sport-études, entreprise d'insertion sociale « La Serre des Tournesols » pour les élèves ayant des besoins particuliers, programme de hockey de la Ligue de Hockey Préparatoire Scolaire et diverses concentrations telles que danse, arts, basket ball, soccer, option branchée multimédia n'en sont que quelques-uns. De plus, les élèves ont la possibilité de participer au programme de Pré-DEP et de Concomitance.

Le Centre de formation professionnelle Val-d'Or offre quatorze programmes de formation diversifiés menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP), dont Vente-conseil et représentation, Coiffure, Secrétariat, Dessin industriel, Dessin de bâtiment, Mécanique automobile et Carrosserie. Le Centre national des mines y est rattaché et est reconnu pour dispenser la Formation modulaire du travailleur minier (FMTM), et les quatre programmes de formation minière spécialisée menant au DEP sont dispensés partout au Québec : Conduite de machines de traitement du minerai, Extraction de minerai, Forage au diamant et Forage dynamitage. Le Centre dispose d'une usine-école en traitement du minerai unique au Canada ainsi que d'un simulateur d'engins miniers afin de permettre la diversification des moyens d'enseignement.

Nous retrouvons aussi sur notre territoire des services d'éducation pour les élèves anglophones, sous la responsabilité de la Commission scolaire Western Québec. La communauté Anishinabe de Lac-Simon assure la scolarisation de ses élèves et comprend une école primaire, une école secondaire et un centre de formation générale des adultes sous juridiction fédérale. La communauté Anishinabe de Kitcisakik quant à elle prend en charge les services éducatifs pour la clientèle de niveau primaire alors que les élèves de niveau secondaire sont scolarisés dans notre Centre de services à l'école secondaire La Concorde de Senneterre.



DONNÉES

NOMBRE AU 30 SEPTEMBRE 2023	
Maternelle 4 ans	239
Élèves au préscolaire	411
Élèves au primaire	2662
Élèves au secondaire	2246
Formation générale des adultes (2022-2023)	847
Formation professionnelle (2022-2023)	692
Élèves transportés quotidiennement	3381
Personnel enseignant	634
Personnel de soutien	433
Personnel professionnel	68
Personnel encadrement	50

STATISTIQUES

INDICATEURS	CSSOB	PROVINCIAL Réseau public
Proportion d'élèves de 16-19 ans en formation générale des adultes (FGA)	33,5 % (2022-09-30)	19 %
Proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	3,6 % (2020-2021)	9,6 %
Proportion d'élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (EHDA) (code 14 et plus)	4,3 % (2019-2020)	30,4 % (2019-2020)
Proportion d'élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage et d'adaptation (EHDA) (code 01 et 12)	16,8 % (2019-2020)	N/A

Français | Primaire

TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
4 ^e année	84 %	90 %	78 %
6 ^e année	84 %	90 %	78 %
TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
2 ^e année	89 %	91 %	86 %
4 ^e année	88 %	91 %	87 %
6 ^e année	85 %	92 %	85 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN ÉCRITURE JUIN 2022 (60 À 73 %)	CSSOB	Garçons	EHDA
2 ^e année	26,6 %	27,2 %	24,4 %
4 ^e année	37,5 %	44,9 %	52,7 %
6 ^e année	31,2 %	37,1 %	43,3 %
TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
4 ^e année	77 %	85 %	69 %
6 ^e année	78 %	83 %	74 %
TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
2 ^e année	92 %	94 %	91 %
4 ^e année	87 %	90 %	84 %
6 ^e année	87 %	92 %	83 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN ÉCRITURE JUIN 2022 (60 À 73 %)	CSSOB	Garçons	EHDA
2 ^e année	23,2 %	22,6 %	31,1 %
4 ^e année	28,6 %	32 %	44,6 %
6 ^e année	27,9 %	31,7 %	36,1 %

Français | Secondaire

TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE, ÉPREUVE MINISTÉRIELLE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
5 ^e secondaire	76 %	86 %	65 %
TAUX DE RÉUSSITE EN ÉCRITURE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
2 ^e secondaire	81 %	85 %	76 %
3 ^e secondaire	80 %	84 %	75 %
4 ^e secondaire	76 %	82 %	71 %
5 ^e secondaire	55 %	61 %	49 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN ÉCRITURE JUIN 2022 (60 À 73 %)	CSSOB	Garçons	EHDA
2 ^e secondaire	21,1%	43,6 %	43,9 %
3 ^e secondaire	34 %	37,4 %	38,8 %
4 ^e secondaire	32,6 %	38,4 %	43,6 %
5 ^e secondaire	34 %	30,9 %	33,8 %
TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
2 ^e secondaire	80 %	85 %	70 %
3 ^e secondaire	83 %	86 %	80 %
4 ^e secondaire	79 %	86 %	73 %
5 ^e secondaire	81 %	85 %	77 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN LECTURE JUIN 2022 (60 À 73 %)	CSSOB	Garçons	EHDA
2 ^e secondaire	41,3 %	43,6 %	42 %
3 ^e secondaire	33,5 %	40 %	42,7 %
4 ^e secondaire	35,9 %	37,3 %	42,3 %
5 ^e secondaire	43 %	51,1 %	45,9 %

Mathématique | Primaire

TAUX DE RÉUSSITE EN MATHÉMATIQUE RÉSOUDRE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
2 ^e année	90 %	88 %	92 %
4 ^e année	87 %	88 %	87 %
6 ^e année	86 %	87 %	85 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN RÉSOUDRE JUIN 2022 (60 À 73 %)	CSSOB	Garçons	EHDA
2 ^e année	23,4 %	23,1 %	33,3 %
4 ^e année	30,6 %	27,9 %	46,1 %
6 ^e année	20,1 %	17 %	26,3 %
TAUX DE RÉUSSITE EN MATHÉMATIQUE RAISONNER JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
2 ^e année	94 %	93 %	95 %
4 ^e année	91 %	92 %	89 %
6 ^e année	86 %	87 %	85 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN RAISONNER JUIN 2022 (60 À 73 %)	CSSOB	Garçons	EHDA
2 ^e année	19,1 %	17,9 %	33,3 %
4 ^e année	21,7 %	21,2 %	32,9 %
6 ^e année	15,7 %	16 %	25,3 %

Mathématique | Secondaire

TAUX DE RÉUSSITE EN MATHÉMATIQUE RÉSOUDRE JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
2 ^e secondaire	78 %	81 %	75 %
3 ^e secondaire	83 %	87 %	80 %
4 ^e secondaire CST	93 %	91 %	94 %
4 ^e secondaire SN	93 %	92 %	93 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN RÉSOUDRE JUIN 2022 (60 À 73 %)	CSSOB	Garçons	EHDAA
2 ^e secondaire	24,4 %	25,4 %	30,5 %
3 ^e secondaire	20 %	19,4 %	32,2 %
4 ^e secondaire CST	28,4 %	27,9 %	34,6 %
4 ^e secondaire SN	25,1 %	25,7 %	31,6 %
TAUX DE RÉUSSITE EN MATHÉMATIQUE RAISONNER JUIN 2022	CSSOB	Filles	Garçons
2 ^e secondaire	68 %	72 %	65 %
3 ^e secondaire	69 %	70 %	68 %
4 ^e secondaire CST	76 %	70 %	82 %
4 ^e secondaire SN	87 %	87 %	87 %
TAUX DE VULNÉRABILITÉ EN RAISONNER JUIN 2022 (60 À 73 %)	CSSOB	Garçons	EHDAA
2 ^e secondaire	24,2 %	24,6 %	25,6 %
3 ^e secondaire	21,6 %	19,8 %	19,5 %
4 ^e secondaire CST	38,7 %	42,7 %	50 %
4 ^e secondaire SN	34,7 %	35,8 %	42,1 %

TAUX DE QUALIFICATION ET DE DIPLOMATION APRÈS 7 ANS	CSSOB	PROVINCIAL
Taux de qualification et d'obtention du diplôme ⁸	74,9 % (2020-2021)	84,1 %
Taux de qualification et d'obtention d'un diplôme chez les garçons	73,1 % (2020-2021)	80,1 %
Écart de qualification et d'obtention du diplôme chez les élèves HDAA	61,9 % (2020-2021)	62,2 % (2020-2021)
Écart de qualification et d'obtention du diplôme entre les écoles défavorisées et le réseau public ⁸	2,3 % (2020-2021)	4,4 %
Taux de qualification et d'obtention du diplôme entre les élèves immigrants de première génération et les autres ⁸	75 % (2019-2020)	79,7 % (2019-2020)

TAUX ANNUEL DE SORTIE SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION 2019-2020 ⁹	
CSSOB	PROVINCIAL Public
16,4 %	14,9 %
Filles	
14,3 %	11,7 %
Garçons	
18,5 %	18 %

⁸ Ministère de l'Éducation – Taux de diplomation et de qualification

⁹ Ministère de l'Éducation - Taux de sortie sans diplôme ni qualification 2019-2020

CONSTATS

Le portrait de notre organisation, l'analyse des taux de réussite et de vulnérabilité, de qualification et de diplomation nous permettent de dégager les forces et les zones de vulnérabilité pour les prochaines années.



Forces

- Taux de diplomation et de qualification en progression, soit 12,6 % d'augmentation de 2008 à 2014 en 7 ans (62,3 % à 74,9 %);
- Diminution du taux de décrochage de 17,9 % à 16,45 % au cours des cinq dernières années. Depuis 2017-2018, on constate une diminution de 10,4 % chez nos garçons (soit de 28,9 % à 18,5 %);
- Pour l'année scolaire 2020-2021, 3,6 % des élèves avaient 13 ans ou plus lors de leur entrée au secondaire comparativement à 9,6 % au Québec;
- En 2021-2022, la proportion des écoles du primaire où les élèves bougent 60 minutes par jour était de 100 %;
- Maternelle 4 ans offerte dans toutes les écoles ayant l'espace physique (80 %), 100 % des enfants de 4 ans qui se sont inscrits ont été accueillis dans l'un de nos établissements;
- Programme de psychomotricité au préscolaire offert dans 100 % des écoles en 2022;
- Un Centre de formation professionnelle possédant une expertise minière pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'ensemble des régions du Québec ainsi qu'à l'international;
- Un parc immobilier en très bon état tant au niveau des bâtiments que des cours d'école;
- Une mobilisation de la communauté et des partenaires à soutenir la réussite éducative, à partager les infrastructures sportives et culturelles et rendre disponibles des plateaux et des milieux de stage;
- Rétention du personnel enseignant de 97,3 % durant les cinq premières années d'exercice;
- Adhésion du personnel scolaire quant à la nécessité d'harmoniser les pratiques éducatives et pédagogiques;
- Adhésion du personnel enseignant à une démarche de développement professionnel;
- Adhésion du personnel enseignant à soutenir le développement des compétences en littératie et numératie.





Zones de vulnérabilité

- La défavorisation : 10 écoles primaires sur 13 présentent un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10, soit une proportion de 76,9 % de la clientèle primaire comparativement à 30 % pour le réseau public au Québec.
Au secondaire, 100 % de la clientèle fréquente une école en milieu défavorisé comparativement à 30 % pour le réseau public;
- Un taux de vulnérabilité préoccupant en lecture, écriture et mathématique à la fin du primaire et au secondaire;
- L'appropriation de la connaissance et de l'utilisation des outils technologiques, comme levier à l'enseignement et à l'apprentissage, qui sont variables d'un établissement à l'autre;
- Le taux de qualification et de diplomation après 7 ans sous la moyenne provinciale, soit de 74,9 % comparativement à 79 % pour l'ensemble du Québec;
- Depuis 2017-2018, le taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification est stable chez les filles, soit de 14,9 % à 14,3 %;
- La croissance de la clientèle issue de l'immigration et des Premières Nations qui nécessite le recrutement de personnel, de la formation et de nouvelles modalités d'accueil et, parfois, de francisation;
- La valorisation de la diplomation et de la qualification en situation de pénurie de main-d'œuvre;
- Le portrait de santé de la population (CSSS 2021) présente des écarts par rapport au reste du Québec, notamment sur le plan de la défavorisation sociale, le développement global des enfants et des jeunes, l'augmentation des jeunes rencontrant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, les taux de signalements reçus, retenus et de prises en charge et les hospitalisations pour tentative de suicide et les décès par suicide.



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027

Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 repose sur des assises fondamentales, soit la mission, la vision, les valeurs ainsi que sur des enjeux, orientations et objectifs en cohérence avec la Politique de la réussite éducative et le Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation.

Mission

« Mettre en place des conditions optimales permettant à nos établissements de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification ». (Résumé d'une partie de l'article 207.1 LIP)

L'éducation inclusive, telle que définie par l'UNESCO (2016), est « fondée sur le droit de tous à une éducation de qualité qui réponde aux besoins d'apprentissage essentiels et enrichisse l'existence des apprenants. Elle est axée en particulier sur les groupes vulnérables et défavorisés, elle s'efforce de développer pleinement le potentiel de chaque individu. Le but ultime de l'éducation de qualité inclusive est d'en finir avec toute forme de discrimination et de favoriser la cohésion sociale ». Pour l'UNESCO, tous les apprenants comptent autant les uns que les autres, peu importe le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la langue, la religion, la nationalité, la situation économique ou le handicap.

Vision

« Des milieux éducatifs inclusifs qui tiennent compte des diversités des apprenants, qui assurent le développement d'une culture collaborative favorisant la réussite et l'épanouissement des élèves jeunes et adultes, et qui s'appuient sur les compétences d'un personnel engagé, sur la collaboration des parents, des partenaires et de la communauté ».

La vision du Centre de services scolaire, ancrée dans la communauté et la vie quotidienne, repose sur celle de la Politique de la réussite éducative du Québec

Valeurs

Humaine

Ouvert à la diversité, favorisant le vivre-ensemble en mettant l'accent sur l'empathie et la bienveillance, de manière que chacun puisse développer son plein potentiel.

Dynamique

Ancré et engagé dans son milieu, fier de son personnel et des infrastructures qui la composent, contribuant au développement social, culturel, sportif et économique de son territoire.

Innovante

Une approche visionnaire, audacieuse, et créative pour soutenir la réussite éducative de chacun de nos élèves.

Les valeurs que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois privilégie constituent des points de repère et des instruments de mobilisation pour les personnels et tous les acteurs, contribuant à la réussite éducative des élèves jeunes et adultes. Ces valeurs conditionnent nos actions et nos pratiques et sous-tendent la vision et la mission de l'organisation.

ENJEUX, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

ENJEU 1 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION

Orientation : **Faire de la réussite des élèves, jeunes et adultes, une priorité**

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027		
		GLOBAL	*GARÇONS	*EHDAA
1 Accroître la diplomation des élèves, jeunes et adultes	<p>➤ Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire *</p> <p><i>Situation de départ juin 2022 : Global 74,9 %, Garçons 73,1 %, EHDAA 61,9 %</i></p>	82 %	77 %	64 %
	<p>➤ Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle en 3 ans *</p> <p><i>Situation de départ juin 2022 : Global 87,3 %, Garçons 86 %, EHDAA N/A</i></p>	90 %	89 %	N/A
2 Accroître la réussite des élèves en littératie	<p>➤ Taux de réussite en français LECTURE de 4^e année primaire</p> <p><i>Situation de départ juin 2022 : Global 88,7 %, Garçons 82,6 %, EHDAA 66,2 %</i></p>	95 %	89 %	76 %
	<p>➤ Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de LECTURE en français, langue d'enseignement, 4^e année primaire*</p> <p><i>Situation de départ juin 2022 : Global 62,5 %, Garçons 54,2 %, EHDAA 35,6 %</i></p>	72 %	64 %	45 %
	<p>➤ Taux de réussite en français de 6^e année</p> <p><i>Situation de départ juin 2022 : Global 86,8 %, Garçons 82,1 %, EHDAA 51,4 %</i></p>	96 %	92 %	61 %
	<p>➤ Taux de réussite en français ÉCRITURE de 2^e secondaire</p> <p><i>Situation de départ juin 2022 : Global 78,9 %, Garçons 73,1 %, EHDAA 59,9 %</i></p>	89 %	83 %	70 %
	<p>➤ Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100% à l'épreuve obligatoire d'ÉCRITURE en français, langue d'enseignement, 2^e secondaire *</p> <p><i>Situation de départ juin 2022 : Global 54,7 %, Garçons 39 %, EHDAA 36,3 %</i></p>	64 %	49 %	46 %

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027		
		GLOBAL	*GARÇONS	*EHDAA
3 Accroître la réussite des élèves en numératie	▶ Taux de réussite dans la compétence RÉSOUDRE en mathématique de 6 ^e année du primaire <i>Situation de départ juin 2022 : Global 75 %, Garçons 74 %, EHDAA 50 %</i>	85 %	84 %	60 %
	▶ Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de MATHÉMATIQUE (compétence RÉSOUDRE), 6 ^e année du primaire, dans le réseau public * <i>Situation de départ juin 2022 : Global 61,9 %, Garçons 60,9 %, EHDAA 32,9 %</i>	72 %	71 %	43 %
	▶ Taux de réussite en mathématique de 6 ^e année <i>Situation de départ juin 2022 : Global 84,6 %, Garçons 83 %, EHDAA 48,5 %</i>	94 %	93 %	58 %
	▶ Taux de réussite en mathématique de 2 ^e secondaire <i>Situation de départ juin 2022 : Global 72,8 %, Garçons 69,9 %, EHDAA 53,7 %</i>	82 %	80 %	63 %

*Indicateurs PEVR du plan stratégique MEQ 2023-2027

ENJEU 2 : DES MILIEUX DE VIE ET D'APPRENTISSAGE INNOVANTS, ACCUEILLANTS ET SÉCURITAIRES

Orientation : **Assurer le développement et l'appropriation de pratiques éducatives, pédagogiques et de gouvernance probantes**

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027
<p>4</p> <p>Implanter des équipes collaboratives actives et performantes dans tous les établissements scolaires</p>	<p>› Pourcentage des établissements qui progresseront dans la mise en place des éléments clés du projet CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir) dans leurs communautés d'apprentissage professionnelles, projet encadré par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : 100 % des établissements sont dans l'une des phases de la mise en place des éléments clés des CAP dans leurs communautés d'apprentissage professionnelles</i></p>	<p>100 % des établissements ont progressé de 40 % dans la mise en place des éléments clés des équipes collaboratives par rapport à leur portrait de départ.</p>

Orientation : **Assurer un milieu de vie sain, sécuritaire et stimulant**

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027
<p>5</p> <p>Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité dans les écoles et les centres</p>	<p>› Indice de bien-être des élèves au sein des établissements</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : 84 % des élèves se sentent bien et vivent du bien-être 87 % des élèves se sentent en sécurité</i></p>	<p>90 % des élèves se sentent bien et vivent du bien-être 93 % des élèves se sentent en sécurité</p>
	<p>› Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire une analyse de situation de leur milieu *</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : Référentiel disponible à l'automne</i></p>	<p>100 %</p>
	<p>› Indice de bien-être des personnels au sein des écoles et des centres</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : 89 % des personnels se sentent bien, en sécurité et vivent dans un climat de bienveillance</i></p>	<p>95 % du personnel se sentent bien, en sécurité et vivent dans un climat de bienveillance</p>

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027
<p>6</p> <p>Offrir aux élèves des projets pédagogiques scolaires variés et stimulants</p>	<p>› Taux de participation des élèves de niveau secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier *</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : 61,4 %</i></p>	<p>80 %</p>
<p>7</p> <p>Favoriser un milieu de travail sain et mobilisateur, en soutien à l'attraction et à l'enracinement des personnels scolaires</p>	<p>› Taux de roulement des personnels scolaires</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : 8,4 %</i></p>	<p>4,5 %</p>

* Indicateurs PEVR du plan stratégique MEQ 2023-2027

ENJEU 3 : DES ACTEURS MOBILISÉS POUR LA RÉUSSITE

Orientation : **Mobiliser la famille, la communauté et les partenaires à soutenir la réussite des élèves**

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES JUIN 2027
<p>8</p> <p>Ajuster nos pratiques pour favoriser la collaboration de nos familles et de nos partenaires</p>	<p>› Taux de satisfaction des parents sur l'accueil, la qualité de la communication et la place accordée à la famille</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : 93,2 %</i></p>	98 %
	<p>› Actualisation du répertoire des ressources et organismes communautaires et le rendre accessible aux personnels scolaires, aux élèves ainsi qu'aux familles</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : Répertoire existant</i></p>	Actualisation et diffusion du répertoire
<p>9</p> <p>Soutenir les acteurs du milieu scolaire dans leur réflexion en les guidant dans le choix des interventions à privilégier auprès des élèves issus des Premières Nations, ceux issus de l'immigration ou en contexte de défavorisation</p>	<p>› Pourcentage des établissements qui auront reçu la formation sur les cinq leviers guidant les interventions en milieu défavorisé (IMD) Phase 2</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : Phase 1 – 100 %, Phase 2 – 0 %</i></p>	100 %
	<p>› Pourcentage des établissements accompagnés dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des élèves issus des Premières Nations.</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : 47 %</i></p>	100 %
	<p>› Pourcentage des établissements accompagnés dans une démarche d'accueil et d'intégration des élèves issus de l'immigration.</p> <p><i>Situation de départ 2022-2023 : 18 %</i></p>	100 %

DÉCLARATION DU NIVEAU ET DE LA QUALITÉ DES SERVICES DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'OR-ET-DES-BOIS

Nos responsabilités

- La qualité et l'accessibilité des services éducatifs sur notre territoire et le partage équitable des ressources entre les écoles et les centres;
- Le respect des lois, des règlements et des politiques qui nous régissent;
- Les services d'expertise et de conseil auprès de nos établissements;
- Les offres de formation continue pour les entreprises;
- La reddition de comptes quant à la qualité, l'administration et l'utilisation des ressources;
- La gestion administrative de notre personnel;
- L'entretien de nos immeubles.

RÉSOLUTION DES PLAINTES

Une décision concernant votre enfant, ou vous concernant ne vous satisfait pas? Vous souhaitez nous en faire part?

Les commentaires, les suggestions ou les plaintes à formuler sur la qualité des services offerts doivent être acheminés en premier lieu à l'établissement ou au service concerné.

Par ailleurs, toute la documentation relative au traitement des plaintes ainsi que les coordonnées du protecteur de l'élève sont accessibles sur le site Internet du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois au www.cssob.gouv.qc.ca



NOS SERVICES

Services d'enseignement

L'éducation préscolaire

- Le programme Passe-Partout
- Le préscolaire 4 ans est offert à temps plein
- Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans chacune des écoles primaires du territoire

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire

L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire sont offerts à tous les élèves du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois conformément au régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation.

Nos écoles offrent plusieurs services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, un enseignement général ainsi qu'une variété de projets dans divers domaines (sport, musique, art). On trouve également une école à projet particulier au primaire.

La formation générale des adultes

La formation générale des adultes est offerte aux personnes âgées de 16 ans et plus.

Différents services y sont accessibles :

- alphabétisation;
- francisation;
- présecondaire et secondaire 1 à 5;
- test d'équivalence de niveau de scolarité;
- test de développement général;
- formation visant l'intégration au marché du travail ou l'intégration sociale;
- service d'accueil, de conseil, de référence, d'aide et d'accompagnement.

La formation professionnelle

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

Des programmes à temps plein sont offerts et la population peut également bénéficier des cours à temps partiel. La liste complète des programmes offerts peut être consultée sur le site Internet du Centre de services scolaire au : www.cssob.gouv.qc.ca.

Services complémentaires

Conformément à la Loi et aux régimes pédagogiques établis par le gouvernement, le Centre de services offre des services complémentaires aux élèves, lesquels ont pour but de favoriser la progression de l'élève dans ses différents apprentissages.

Les services sont les suivants :

- promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- éducation aux droits et aux responsabilités;
- animation sur les plans sportif, culturel et social;
- soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- information et orientation scolaires et professionnelles;
- psychologie;
- psychoéducation;
- éducation spécialisée;
- orthopédagogie;
- orthophonie;
- ergothérapie;
- santé et services sociaux;
- animation spirituelle et engagement communautaire;
- soutien auprès des élèves autochtones et leur famille.



Autres services

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre, entre autres :

- les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) à l'intention des adultes afin de les soutenir dans leur développement de carrière;
- les services aux entreprises, qui élaborent des formations sur mesure et des programmes de certification.

Services à la clientèle scolaire

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois offre également, conformément aux modalités prévues à la Loi sur l'instruction publique, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels :

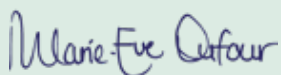
- des services de garde en milieu scolaire;
- des services de surveillance du midi;
- des services de restauration;
- des services de transport scolaire.

SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, conformément aux exigences de la Loi sur l'instruction publique, est harmonisé avec la Politique de la réussite éducative et le Plan stratégique du ministère de l'Éducation. Il traduit les enjeux, les orientations et les objectifs qui nous guideront au cours des quatre prochaines années pour assurer la réussite éducative de nos élèves, jeunes et adultes.

Tout au long de la démarche d'élaboration, le conseil d'administration s'est assuré que l'inclusion, l'égalité des chances et l'équité soient au cœur du plan. Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 permet la mobilisation de toute une communauté éducative pour faire de l'éducation une priorité dans notre milieu et former de futurs citoyens actifs et responsables qui contribueront à l'essor de notre région.

En foi de quoi, les représentants autorisés par le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois ont signé à Val-d'Or, ce 27^e jour de juin 2023.



Marie-Eve Dufour
Présidente du Conseil d'administration



Jean-François Pressé
Directeur général

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Portrait de santé de la population de la MRC de La Vallée-de-l'Or, 2021 [en ligne]
[Portrait_sante_ValdOr.pdf (gouv.qc.ca)]

L'OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE [en ligne]
[http://www.observat.qc.ca]

LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – GUIDE [en ligne]
[GUIDE - Le plan d'engagement vers la réussite (gouv.qc.ca)]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Plan stratégique 2023-2027, Québec, Le Ministère, 2023, 38 p. [en ligne]
[Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation (quebec.ca)]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Plan d'engagement vers la réussite Québec, Le Ministère, 2022, 28 p. [en ligne]
[GUIDE - Le plan d'engagement vers la réussite (gouv.qc.ca)]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Politique de la réussite éducative : plaisir d'apprendre, la chance de réussir, Québec, Le Ministère, 2017, 79 p. [en ligne]
[Politique de la réussite éducative (gouv.qc.ca)]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Taux de diplomation et de qualification [en ligne]
[Liste complète des publications | Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur (gouv.qc.ca)]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Taux de sortie sans diplôme ni qualification [en ligne]
[Liste complète des publications | Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur (gouv.qc.ca)]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Indicateurs nationaux du Ministère [en ligne]
[Indicateurs | Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Enseignement supérieur (gouv.qc.ca)]

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION
[Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019]

MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR
Développement local et entrepreneurial | Portrait de la Vallée-de-l'Or. [en ligne]
[MRC de La Vallée-de-l'Or (mrcvo.qc.ca)]

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE [en ligne]
[Accueil - Office québécois de la langue française (gouv.qc.ca)]

QUÉBEC
Loi sur l'instruction publique [en ligne]
[https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/l-13.3]
(Téléchargé le 6 juin 2022)

STATISTIQUES CANADA
Série « Perspective géographique », Recensement de la population, 2021, [en ligne]
[Série « Perspective géographique », Recensement de 2021 - La Vallée-de-l'Or (Division de recensement) (statcan.gc.ca)]

VILLE DE VAL-D'OR
Premiers peuples. [en ligne]
[Premiers peuples – Ville de Val-d'Or (valdor.qc.ca)]

UNESCO [en ligne]
[L'inclusion dans l'éducation | UNESCO]

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Conseil d'administration

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance d'ajournement de la séance du 20 juin 2023 du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mardi 27 juin 2023 à 19 h, au 799, boulevard Forest, Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Rafik Bourennani.

CA_082-22-23

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027

CONSIDÉRANT l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que chaque centre de services scolaire doit approuver un plan d'engagement vers la réussite sur proposition du comité d'engagement pour la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT que le plan d'engagement vers la réussite doit être cohérent avec les orientations et les objectifs du plan stratégique du ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT la démarche d'élaboration du plan d'engagement vers la réussite et les consultations réalisées;

CONSIDÉRANT que selon la Loi sur l'instruction publique, le plan d'engagement vers la réussite doit être déposé au ministre de l'Éducation avant de prendre effet;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'engagement pour la réussite des élèves.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'APPROUVER le plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

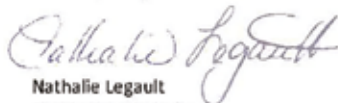
DE MANDATER le directeur général pour acheminer ledit plan d'engagement vers la réussite 2023-2027, ainsi que la présente résolution au ministre de l'Éducation.

Adoptée

Cet extrait est la copie conforme d'une résolution adoptée par le conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois. Elle fait partie d'un projet de procès-verbal à être adopté lors de la prochaine séance du conseil prévue le 29 août 2023.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Val-d'Or, le 4 juillet 2023



Nathalie Legault
Secrétaire générale





Centre
de services scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Québec 